MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

Arrêté

modifiant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État relevant du ministère chargé de l'agriculture au titre de la session 2027

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-1317 du 17 octobre 2011 modifié portant statut particulier du corps interministériel des attachés d'administration de l'État ;

Vu le décret n° 2013-876 du 30 septembre 2013 relatif à l'intégration de seize corps ministériels dans le corps interministériel des attachés d'administration de l'État et à l'ouverture de recrutements réservés dans ce corps ;

Vu l'arrêté du 30 septembre 2013 modifié fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation générale de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État ainsi que la composition et le fonctionnement des jurys ;

Vu l'arrêté du 09 juillet 2026 autorisant au titre de l'année 2027 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État relevant du ministère chargé de l'agriculture ;

Vu l'arrêté du 27 août 2026 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État relevant du ministère chargé de l'agriculture organisé au titre de l'année 2027,

Arrête

Article 1er

L'article 1er de l'arrêté du 27 août 2026 visé ci-dessus, est modifié comme suit :

Madame Catherine LE ROY, Attachée principale d'administration de l'Etat – Ministère de l'Action et des Comptes publics (DGAFP) est remplacée par Madame Catherine CABIOCH, Administratrice de l'État – Ministère de l'Action et des Comptes publics (DRFiP).

Le reste est sans changement.

Article 2

La cheffe du service des ressources humaines du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 23 octobre 2026.

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,
Pour la ministre et par délégation :

L'adjointe au chef du bureau des concours
et des examens professionnels

Sophie LONGCHAL